

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL A COMMANDE
N°DNCMP/226/F/2018-2019 POUR LA FOURNITURE DU GASOIL
ET DE L'ESSENCE**

DATE DE PUBLICATION : Le 29/03/2019

DATE D'OUVERTURE DES OFFRES : Le 18/04/2019

1. Objet :

La Société Sucrière du MOSO, "SOSUMO" invite par le présent Avis d'Appel d'Offres Ouvert National, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture du gasoil et de l'essence.

2. Financement du marché

La Société Sucrière du MOSO, "SOSUMO" compte financer l'exécution de ce marché sur fonds propres de l'exercice budgétaire 2018-2019.

3. Spécifications du marché

La passation du marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National (AOON) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

4. Lieu de livraison

Le lieu de livraison est le siège de la SOSUMO à GIHOFL.

5. Allotissement

Le présent marché est constitué de deux lots :

- **Lot n°1 : 600.000 litres de gasoil ;**
- **Lot n°2 : 25.000 litres d'essence.**

Le soumissionnaire peut soumettre leur offre pour un seul lot ou pour tous les lots.

6. Conditions de participation

La participation au marché est ouverte à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales [qu'elles participent à titre individuel ou en association ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires] et possédant les capacités juridiques, administratives, techniques et financières nécessaires à l'exécution du marché.

Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérées à l'article 161 du Code des Marchés Publics.

7. Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté par tous les soumissionnaires à l'adresse indiquée au point 14 ci-dessous, tous les jours ouvrables de 7 heures 30' à 17 heures précises, heure locale.

Il pourra être obtenu moyennant présentation d'un bordereau de versement d'un montant non remboursable de **''Cent mille francs burundais (100.000 FBU)''** ou équivalent en devise dont la moitié est à verser à l'un des comptes n° 201-0061050-84 BCB, 301-0089001-36 BANCOBU ouverts au nom de la SOSUMO et l'autre moitié au compte n°1101/001 - 04 ouvert à la Banque de la République du Burundi(BRB).

Il pourra être également téléchargé du site internet de la SOSUMO :

www.sosumo-burundi.com.

8. Dépôt des Offres

Les offres sous enveloppes fermées et rédigées en langue française devront parvenir au Secrétariat de la Direction Général de la SOSUMO, à **GIHOFI-RUTANA**, au plus tard le/...../2019 à 9 heures précises, heure locale, pour permettre leur enregistrement à l'adresse ci-dessous :

**SIEGE DE LA SOSUMO
B.P 835 BUJUMBURA
GIHOFI-RUTANA**

Elles porteront obligatoirement la mention :

« Dossier D'appel d'Offres National Ouvert n° DNCMP/...../F/2018-2019, A n'ouvrir qu'en séance publique du/...../2019, à 9 heures 30' ».

9. Présentation de l'offre

Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission rédigé suivant le modèle annexé, inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

Les soumissionnaires soumettront leurs offres sous pli fermé. Ils peuvent soumettre leurs offres pour un seul lot ou pour tous les lots.

10. Garantie bancaire de soumission

Les offres seront accompagnées d'une garantie bancaire de soumission émise par une banque agréée établi suivant le modèle en annexe :

- **Lot n°1 : vingt-quatre millions de francs burundais (24.000.000FBU) ;**
- **Lot n°2 : un million de francs burundais (1.000.000 FBU).**

La validité de la garantie bancaire de soumission est de 90 jours calendaires à compter de la date d'ouverture effective des offres.

Son absence entrainera le rejet de l'offre.

11. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

12. Séance d'ouverture des offres

L'ouverture des offres aura lieu le 18/04.../2019 à 09 h 30' dans la salle des réunions de la SOSUMO, à **GIHOFI-RUTANA**, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture.

Les offres déposées après la date et/ l'heure indiquées feront objet d'irrecevabilité.

Conformément à l'article 22 alinéa 9 du code des Marchés Publics, un cadre requis par l'autorité contractante auprès de la DNCMP peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport de déroulement de la séance et donne une copie à l'autorité contractante. Il ne signe pas sur le P.V d'ouverture des offres.

Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les soumissionnaires ou de leurs représentants présents et les membres de la sous-commission d'ouverture et transmis à la DNCMP.

13. Critères de qualification

Pour être accepté en tant que soumissionnaire, la société devra répondre aux exigences suivantes :

Offre technique :

1. l'attestation de non redevabilité aux impôts et taxes en original délivrée par les services de l'OBR et en cours de validité;
2. l'acte d'engagement rédigé suivant le modèle en annexe 7;
3. la preuve d'achat du DAO portant le numéro du marché ;
4. la caution bancaire de soumission suivant le modèle en annexe 3;
5. le Certificat d'Immatriculation Fiscale (N.I.F) ;
6. l'attestation de non redevabilité délivrée par l'INSS en original et en cours de validité;
7. l'adresse fixe et connue, le domicile élu ou le siège social ;
8. l'attestation de non faillite délivrée par le tribunal du Commerce en cours de validité ;
9. l'attestation de capacité financière délivrée par une banque agréée en vue d'exécuter ce marché ;
10. le soumissionnaire doit être importateur des produits pétroliers agréé par le Ministère du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme (joindre le statut certifié conforme);
11. disposer des entrepôts pétroliers situés au BURUNDI d'une capacité minimale de 10 000 000 litres ;
12. une attestation justifiant des importations équivalentes à au moins cinq millions(5.000.000) de litres de gasoil pour l'année 2018 ;
13. justifier par des importations régulières et mensuelles d'au moins 3 000 000 de litres de gasoil et 1000 000 de litres d'essence depuis Novembre 2018 ;

14. justifier d'un stock minimum de 2 000 000 litres de gasoil et de 500 000 litres d'essence disponible en stock au Burundi une semaine avant la date de soumission ;
15. n'avoir pas été frappé par les sanctions de suspension d'importation par le Ministère de l'Energie et Mines ;
16. disposer d'une flotte des camions citernes de livraison de carburant;
17. les spécifications techniques des produits à fournir ;
18. les Statuts de la société (copie).

Offre financière :

1. l'acte de soumission suivant le modèle en annexe 2;
2. le bordereau de prix dûment rempli suivant le modèle en annexe 4;
3. le délai de livraison suivant le modèle en annexe 5.

N.B : - L'absence ou la non-conformité de l'un des documents entraine le rejet de l'offre lors de l'analyse conformément à l'article 183 du Code des Marchés Publics.

-L'offre contenant des réserves ou des conditions sera rejetée lors de l'analyse.

14. Adresse de l'Acheteur

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

SIEGE DE LA SOSUMO
B.P 835 BUJUMBURA- BURUNDI
GIHOFI-RUTANA
Email : sosumobu@yahoo.fr
Site web : www.sosumo-burundi.com
Tél : (257) 22 50 71 01
(257) 22 50 71 02

ou à son Bureau de Liaison sise à Bujumbura
B.P 835 BUJUMBURA
Bujumbura-Burundi
Tél : (257) 22 50 70 08
(257) 22 50 70 09
Email : sosumobu@yahoo.fr
Site web : www.sosumo-burundi.com

La SOSUMO se réserve le droit de rejeter toutes les offres si aucune d'entre elles n'est conforme aux exigences du DAO.

Le Directeur des Approvisionnements,

L'Administrateur Directeur Général,

Alain NDIKUBWAYO

Eric NSHIMIRIMANA

